

## Discours de Constantin Caramanlis à l'occasion de la signature de l'accord d'association avec la Grèce (9 juillet 1961)

**Légende:** Le 9 juillet 1961, prenant la parole lors du dîner de gala offert aux représentants grecs et européens après la signature à Athènes de l'accord d'association entre la Grèce et la Communauté économique européenne (CEE), Constantin Caramanlis, président du Conseil des ministres de Grèce, se félicite du nouveau lien qui unit le peuple hellénique aux Six.

**Source:** Bulletin de la Communauté économique européenne. Juin/Juillet 1961, n° 7/8. Luxembourg: Office des publications des Communautés européennes.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_constantin\\_caramanlis\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_la\\_signature\\_de\\_l\\_accord\\_d\\_association\\_avec\\_la\\_grece\\_9\\_juillet\\_1961-fr-9d82240f-52e9-4965-aede-0647fec81cd5.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_constantin_caramanlis_a_l_occasion_de_la_signature_de_l_accord_d_association_avec_la_grece_9_juillet_1961-fr-9d82240f-52e9-4965-aede-0647fec81cd5.html)

**Date de dernière mise à jour:** 24/05/2012

## Discours de Constantin Caramanlis à l'occasion de la signature de l'accord d'association avec la Grèce (9 juillet 1961)

Mesdames, Excellences, Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au nom du peuple hellénique et d'adresser, par votre entremise, un message de cordialité aux peuples amis et alliés que vous représentez.

Dans la conscience du peuple hellénique, la Communauté économique européenne ne constitue pas seulement une association économique. Elle représente pour lui une entité, d'une importance et d'une mission politique beaucoup plus larges. Si nous avons été les premiers à rechercher à nous associer à la Communauté, c'est que nous étions inspirés de la foi profonde que l'unification économique de l'Europe nous conduira à l'unité européenne de fait et, par elle, au renforcement de la démocratie et de la paix dans le monde entier...

Les peuples européens ont payé très cher, en sang et en dévastations de toutes sortes, leurs antagonismes nationaux et économiques. Il a fallu des épreuves sans nombre à travers les siècles pour qu'ils prennent conscience de cette vérité fondamentale que ce n'est pas par l'hégémonie des uns sur les autres mais bien par une coopération dans l'égalité et dans la solidarité, qu'il leur sera possible d'assurer la survivance et la prospérité de l'Europe. C'est cette voie, dictée par l'expérience historique de notre siècle, qu'ont suivie les pays qui ont constitué la Communauté économique européenne.

La première pierre de l'édifice de la nouvelle Europe a été posée à Rome. Qu'il me soit permis de dire, sans vouloir exagérer l'importance de mon pays, qu'aujourd'hui encore à Athènes prend place un événement qui contribue considérablement à la consolidation de cet édifice. C'est aujourd'hui que la famille des pays économiquement puissants que vous représentez accueille dans son giron un pays traversant l'étape critique de sa croissance économique. Cet événement amplifie le caractère de la Communauté et fait preuve d'un sentiment de responsabilité des pays économiquement puissants envers les problèmes de notre époque.

Il était plus que temps de prouver que la liberté et la démocratie ne constituent pas un obstacle au développement économique et à la confrontation des problèmes sociaux des peuples économiquement plus faibles.

Le peuple hellénique, ayant surmonté les grandes épreuves du passé, s'est assuré une stabilité politique, a réalisé le plein assainissement de sa monnaie et a procédé à la mobilisation générale de ses forces en vue de son progrès économique et social. Par l'association de la Grèce à la Communauté économique européenne, l'économie hellénique entre dans une phase nouvelle et décisive de son évolution.

Le peuple hellénique se rend parfaitement compte qu'il s'engage dans une voie difficile. En remontant la pente qu'elle suit actuellement, la Grèce devra consentir de nouveaux efforts en vue du développement de sa production et de son adaptation aux conditions européennes, dans le but d'acquérir une saine compétitivité dans un vaste marché de 170 millions de consommateurs. Mais le peuple hellénique est également conscient, qu'au bout de cette voie se trouve la fin d'une longue ère de sous-développement économique du pays et un lendemain meilleur pour nous et pour nos enfants.

L'Accord qui a été signé aujourd'hui assure les meilleures conditions possibles à la réalisation de l'association de la Grèce à la Communauté. Il a été le résultat de négociations longues et laborieuses...

Etant donné les conditions spéciales de l'économie hellénique, elles ont dû être menées avec une attention minutieuse, afin d'obtenir les conditions et garanties indispensables à la refonte, sans heurts, de la structure économique du pays.

Ces négociations n'ont naturellement pas été sans difficultés ni sans dissensions. Mais chaque fois que les différences de points de vue paraissaient conduire à une impasse, l'esprit de compréhension et de solidarité européenne finissait par l'emporter.

La confirmation solennelle de cet esprit se trouve dans la décision qu'ont prise les six gouvernements de procéder à la signature de l'Accord à Athènes, et en votre présence ici.

La Grèce attache une importance toute particulière à cet événement. Le choix de Rome et d'Athènes pour la signature des deux accords fondamentaux de la Communauté revêt un caractère symbolique. Car c'est de ces deux villes que provient l'Europe que nous recherchons aujourd'hui à consolider sur des bases plus solides.

Le traité de Rome, hier, et l'accord d'Athènes, aujourd'hui, ne constituent que des étapes. D'autres étapes seront nécessaires pour l'accomplissement de l'œuvre de l'unité européenne. Nous avons la ferme conviction que le moment viendra où l'Europe comprendra dans son sein tous les peuples libres européens, sans aucune exception.

Une Europe unifiée et forte constituera la plus ferme garantie, non seulement de sa propre survivance, mais aussi de l'affermissement de la liberté dans le monde. Car c'est en Europe, en définitive, que sera décidé le sort de l'homme libre.

Mais, pour son propre salut, l'homme libre devra se renforcer, non seulement matériellement, mais aussi moralement, par la voie de la justice et de la solidarité active.

L'extension de la prospérité dans le monde constitue la meilleure garantie pour la liberté et pour la paix.

Tel est le contenu du message que nous sommes en droit d'adresser aujourd'hui d'Athènes à tous les hommes libres.